

Mentions légales et règlement

Rabais Météo - Spécial Concours

Durée et Commanditaire du Concours

Le Concours « Rabais Météo – Spécial Concours » (ci-après : le « **Concours** ») est organisé par la société 9450-4214 QC Inc. faisant affaires sous la marque ASHTON^{MC} (le « **Commanditaire** »).

Le Concours se déroulera du 5 janvier 2026 à 10h30 (Heure de l'Est, UTC-5). Fin du Concours le 25 janvier 2026 à 23h59 (la «**Durée du concours**»).

Pour les besoins de ce Concours, une journée est définie comme calendaire, commençant à 00H00 et se terminant à 23H59 (Heure de l'Est, UTC-5).

1. Partenaires

Les partenaires donateurs des Grands Prix : Groupe Germain Auto, Canac, Clover, Fasken, Heinz, Hellmann's, Julien Services Financiers, Nutrinor, Olymel, Posimage, Remparts de Québec, Tanguay, Les Toitures L2 Construction RBQ : 57-4626-01, Trévi, Pepsi – Alex Coulombe, UberEats, Ashton, Capitales de Québec, DesignGo, (ci-après : « Partenaires »).

2. Admissibilité

AUCUN ACHAT N'EST REQUIS POUR PARTICIPER AU CONCOURS. Le Concours s'adresse à toute personne résidant légalement au Québec et ayant atteint l'âge de la majorité au moment de la participation.

Les personnes suivantes ne sont pas éligibles pour participer au Rabais Météo – Spécial Concours : les dirigeants, administrateurs, actionnaires, employés, agents et/ou représentants du Commanditaire et/ou des Partenaires et leurs filiales ou sociétés liés, agences de publicité, titulaires de licences, franchisés, partenaires, ou détaillants. De plus, tout membre de la famille immédiate des personnes mentionnées dans cette section et toute personne vivant avec eux sous le même

toit (qu'il s'agisse ou non d'un membre de leur famille immédiate) ne sont pas éligibles pour gagner un grand prix.

Le terme « Famille immédiate » signifie pères, mères, frères, sœurs, enfants, maris, femmes ou conjoints des personnes mentionnées dans cette section, quel que soit leur lieu de résidence.

Toute personne désirant participer au tirage des grands prix doit s'assurer de pouvoir être présente à l'Impérial Bell de Québec, le 28 janvier 2026, pour la remise de ces grands prix OU de désigner une personne représentante au préalable avec l'organisation.

Acceptation d'être légalement lié

En s'inscrivant à ce Concours, chaque participant accepte d'être lié par le présent règlement et toutes les décisions des Partenaires et du Commanditaire, qui sont finales à tout égard.

Comment participer

Peut participer au Concours et avoir une chance de gagner un grand prix ou un prix quotidien, (tels que ces termes sont définis ci-dessous), pendant la période du Concours :

- Participation avec facture : Toute personne ayant participé au Rabais Météo avec l'achat de l'une des sortes de poutines ASHTON (formats Bébé, Mini et Régulière) dans une des succursales ASHTON, ou par l'entremise de l'application mobile ASHTON (commandes pour emporter seulement).
- Participation sans facture : Toute personne ayant reçu un coupon de participation sans achat remis par le Commanditaire, après avoir rédigé et transmis une lettre d'au moins 60 mots qui inclut le nom, prénom, ainsi que les coordonnées complètes du participant sans achat (adresse postale, numéro de téléphone et adresse courriel), et qui explique pourquoi elle aimerait participer au Concours, tout en précisant le nom complet, l'adresse postale complète incluant le code postal, le numéro de téléphone, l'adresse courriel et l'identification de sa succursale Ashton préférée. Cette lettre doit être transmise dans une enveloppe suffisamment affranchie à l'adresse du Commanditaire : 985 Avenue Godin, Québec (QC) G1M 2X5, afin qu'elle soit reçue au plus tard le 25 janvier 2026 OU envoyée par courriel à

marketing@chezashton.ca. Cette lettre sera validée par l'équipe Marketing du Commanditaire.

Une seule participation par facture ou par lettre (pour une adresse) est acceptée. Une participation correspond à une (1) personne ayant rempli le formulaire disponible via le Code QR du concours. Dans le cas des lettres, le code QR du concours sera transmis au participant par courriel.

Le coupon de participation sous forme d'un code QR permet à la personne qui désire participer au Concours (le « Participant ») d'accéder à la page Internet officielle du Commanditaire contenant toutes les explications au sujet du fonctionnement du Concours, ainsi qu'un lien direct vers le règlement du Concours.

3. Formulaire

Formulaire d'inscription officiel. <https://ashtonrestaurants.ca/rabais-meteo-special-concours>

Le formulaire d'inscription contient les champs suivants : Nom, prénom, téléphone, adresse courriel, sélection à choix unique du prix pour lequel le Participant souhaite être éligible au tirage, numéro de facture Ashton ou numéro unique fourni lors de votre participation sans facture*, téléversement d'une photo de la facture, sélection de la succursale préférée du Participant, cases à cocher d'acceptation d'utilisation des données à des fins promotionnelles pour Ashton et ses Partenaires, ainsi que l'acceptation des mentions légales.

***Le numéro de votre facture se trouve dans l'entête de celle-ci en caractères gras.**

Document exigé dans le formulaire

La photo de la facture est exigée dans le formulaire comme preuve d'achat d'une des poutines admissibles qui sont décrites ci-dessus. Pour cela, les Participants doivent ajouter leur facture ou leur preuve de participation remise par le département Marketing du Commanditaire dans la section « Téléversez votre facture ».

4. Prix

80 Abonnements UberOne offert par UberEats

6 mois gratuits (jamais abonné, non-renouvelé, membre actif)

Grands prix

Au total, une valeur de 100 050 \$ de grands prix seront remis aux gagnants.

La valeur prend compte des prix aux finalistes du concours remis par ASHTON lors du **Gala** ainsi que les prix quotidiens offerts par Uber.

Ces prix sont gracieusement offerts par l'ensemble des Partenaires, cités dans la section (1.) du règlement ainsi que dans le tableau ci-dessous.

Prix	Commanditaire	Valeur
Chevrolet Trax 2026 - Location de 2 ans	Germain Chevrolet Buick GMC inc.	15 000 \$
Carte-cadeau	Canac	5 000\$
Cartes prépayées	Clover	5 000\$
Argent comptant	Fasken	5 000\$
Une paire de billets pour un match de hockey professionnel à Montréal le 13 mars 2026, et un montant en argent comptant	Heinz	5 600\$
Argent comptant	Hellmann's	5 000\$

Forfait voyage	Julien Services Financiers	5 000 \$
Argent comptant	Nutrinor	5 000\$
2 billets pour un match professionnel de hockey à Montréal. Carte prépayée de 2500\$, et carte cadeau Ashton de 1000\$.	Olymel	5 000\$

Carte-cadeau (essence)	Posimage	5 000\$
------------------------	----------	---------

Ameublement résidentiel	Tanguay	5 000 \$
-------------------------	---------	----------

Argent comptant	Les Toitures L2 Construction RBQ : 57-4626-01	5 000 \$
-----------------	--	----------

Une piscine hors terre 18 pieds	Trévi	5 000 \$
---------------------------------	-------	----------

Expérience VIP pour 4 personnes lors d'une partie à domicile des Remparts de Québec entre le 1er octobre 2026 et le 30 novembre 2026.	Remparts de Québec	5 000 \$
---	--------------------	----------

- Le ou la gagnant(e) recevra quatre (4) billets premium pour assister à une partie de hockey à domicile des Remparts de Québec dans un Loft, buffet inclus.

- Le ou la gagnant(e) recevra également quatre

chandails officiels des Remparts de Québec, autographiés par l'édition 2025-2026, en plus d'obtenir un accès privilégié pour quatre (4) personnes pour regarder la période d'échauffements depuis le banc des punitions. Les grandeurs et couleurs des chandails sont à la discrétion de l'organisation.

- Enfin, le ou la gagnant(e) recevra deux abonnements FLEX pour la saison 2026-2027 des Remparts de Québec, lesquels totalisent 80 billets échangeables pour les meilleurs sièges disponibles en saison régulière et en séries.

17 cartes cadeaux de 250\$ (Prix aux finalistes des prix lors du Gala)	Ashton	4 250 \$
Expérience VIP . Salon privé (25 personnes) pour un match de la saison 2026.	Capitales de Québec	3 000 \$

Ensemble de chandails et DesignGo de bas de hockey pour votre équipe	3 000 \$
--	----------

5. Modalités des tirages et Partenaires

Tirages de Prix quotidiens

Chaque inscription au formulaire pour remporter un des Grands Prix, inscrit automatiquement les Participants au tirage d'un Prix quotidien. Une limite est fixée à un (1) prix quotidien remporté par personne, durant toute la période du Concours.

Seules les inscriptions effectuées le jour même du tirage seront prises en compte. Les inscriptions à ce tirage se renouvellent donc chaque jour.

Tirages des grands prix

Une limite de participation est fixée à un (1) membre par famille immédiate et/ou par foyer pour chaque Grand Prix.

Une présélection de DEUX gagnants potentiels par grands prix sera effectuée par l'équipe du département Marketing du Commanditaire parmi les inscriptions valides reçues. Cette pré-sélection aura lieu le 26 janvier 2026 à 10h00.

Les personnes présélectionnées seront aussitôt conviées à un évènement de remise de prix (le «**Gala**») qui aura lieu le 28 janvier 2026 dès 17h00 à l'Impérial Bell de Québec.

L'équipe marketing du Commanditaire contactera ces personnes par téléphone ET par courriel. Lesdites personnes disposeront d'un maximum de 24 heures pour répondre présents à l'évènement du 28 janvier 2026. Une fois ce délai dépassé, le Commanditaire procédera à une nouvelle pré-sélection, selon ces conditions, et l'éligibilité du participant deviendra nulle et sans effet. Le Commanditaire se dégage de toute responsabilité dans le cas où un participant ne peut être rejoint ou ne répond pas au Commanditaire dans les délais prescrits.

Après la cérémonie de remise des Grands Prix, le gagnant recevra son prix directement par l'équipe Marketing du Commanditaire ou par le représentant du Partenaire concerné par le Grand Prix, selon ce qui est convenu ci-dessous.

Le finaliste du prix lors de la soirée recevra pour sa part une carte-cadeau de 250\$ échangeable chez ASHTON.

6. Droit à l'image

Une couverture médiatique du tirage sera assurée par TVA En Bref lors de la remise de prix.

Un(e) photographe et vidéaste sera présent lors de l'évènement.

En assistant à la soirée de remise des Grands Prix, les Participants acceptent par la présente d'être filmé et photographié (la « **Captation** »).

Chaque Participant convient par la présente que le contenu de la Captation pourra être diffusé librement et utilisé à des fins commerciales par le Commanditaire et ses Partenaires et leurs fournisseurs de services. L'autorisation de chaque Participant est concédée de manière irrévocable, gratuite, perpétuelle et sans restriction et contrepartie monétaire.

7. Modalités des prix des partenaires

Germain Chevrolet Buick GMC inc. : Location de 2 ans d'une Chevrolet Trax 2026 d'une valeur de 15 000\$, gracieuseté de Groupe Germain Auto. Non-transférable, non-monnayable.

Canac : Gagnez une carte-cadeau de 5 000\$, gracieuseté de Canac. Une valeur de 5 000\$. Non-transférable et non-monnayable.

Clover : Gagnez 5 000\$ en cartes prépayées, gracieuseté de Clover. Une valeur de 5 000\$. Non-transférable et non-monnayable.

Fasken : Gagnez un montant de 5 000\$ en argent comptant, gracieuseté de Fasken. Une valeur de 5 000\$. Non-transférable.

Heinz : Gagnez une paire de billets pour un match de hockey professionnel à Montréal le 13 mars 2026, et un montant de 5 000\$ en argent comptant, gracieuseté de Heinz. Une valeur de 5 600\$. Non-transférable.

Hellmann's : Gagnez un montant de 5 000\$ en argent comptant, gracieuseté de Hellmann's. Une valeur de 5 000\$. Non-transférable.

Julien Services Financiers : Gagnez un crédit voyage d'une valeur de 5 000\$. Non-transférable, non-monnayable.

Nutrinor : Gagnez un montant de 5 000\$ en argent comptant, gracieuseté de Nutrinor. Une valeur de 5 000\$. Non-transférable.

Olymel : Gagnez une paire de billets pour un match de hockey professionnel à Montréal, une carte prépayée d'une valeur de 2500\$, ainsi qu'une carte cadeau Ashton d'une valeur de 1000\$, gracieuseté d'Olymel. Une valeur totale de 5 000\$. Non-transférable.

Posimage : Gagnez 5 000\$ en carte-cadeau essence, gracieuseté de Posimage. Non-transférable et non-monnayable.

Remparts de Québec : Gagnez une expérience VIP pour vous et 3 de vos ami(e)s lors d'une partie à domicile des Remparts de Québec entre le 1er octobre 2026 et le 30 novembre 2026.

- Le ou la gagnant(e) recevra quatre (4) billets premium pour assister à une partie de hockey à domicile des Remparts de Québec dans un Loft, buffet inclus.
- Le ou la gagnant(e) recevra également quatre chandails officiels des Remparts de Québec, autographiés par l'édition 2025-2026, en plus d'obtenir un accès privilégié pour quatre (4) personnes pour regarder la période d'échauffements depuis le banc des punitions. Les grandeurs et couleurs des chandails sont à la discrétion de l'organisation.
- Enfin, le ou la gagnant(e) recevra deux abonnements FLEX pour la saison 2026-2027 des Remparts de Québec, lesquels totalisent 80 billets échangeables pour les meilleurs sièges disponibles en saison régulière et en séries.

Gracieuseté des Remparts de Québec. Une valeur de 5 000\$. Non-transférable et non-monnayable.

Tanguay : Gagnez un ameublement résidentiel d'une valeur de 5 000\$. Gracieuseté du Groupe Tanguay. Non-transférable et non-monnayable.

Les Toitures L2 Construction RBQ : 57-4626-01 : Gagnez un montant de 5 000\$ en argent comptant, gracieuseté de Les Toitures L2 Construction. Numéro RBQ : 5716-4626-01. Une valeur de 5 000\$. Non-transférable.

Trévi : Piscine Hors Terre Trévi Volt 18 pieds. Livrée, équipée et installée.

Pepsi - Alex Coulombe : Loge Disney On Ice pour 10 personnes – Valeur de 1 700\$ incluant consommations non alcoolisées (02 mars 2026, au Centre Vidéotron de Québec)

1 paire de billets VIP pour le FEQ lors d'une des soirées en 2026 – Valeur de 1 000\$

Accès à 1 loge au Centre Vidéotron pour un match des Remparts de Québec (04 mars 2026) - Valeur de 750\$

Une journée de ski pour la Saison 2025-2026 au Relais pour 8 personnes + 125\$ en crédit nourriture – Valeur de 750\$

10 billets sur la Terrasse aux Capitales de Québec lors de la saison 2026 - Valeur de 600\$

Le tout pour une valeur totale de 4 800\$. Non-transférable, non-monnayable.

UberEats : 80 abonnements de 6 mois gratuits (jamais abonné, non-renouvelé, membre actif). Une valeur totale de 4,800\$

L'abonnement Uber One sera renouvelé automatiquement 12 mois après l'inscription initiale à l'essai gratuit Uber One et chaque mois par la suite au tarif mensuel en vigueur, en utilisant votre méthode de paiement sélectionnée. Pour garantir la continuité de votre abonnement, vous acceptez que nous puissions vous facturer jusqu'à un jour avant la date de renouvellement automatique. Pour éviter les frais : (1) s'il reste plus de 48 heures avant votre jour de renouvellement automatique, annulez dans la section Uber One de l'application en sélectionnant Gérer l'abonnement, en choisissant Mettre fin à l'abonnement, puis en confirmant que vous souhaitez annuler votre abonnement ; ou (2) si vous êtes à moins de 48 heures de votre date de renouvellement automatique, contactez le Support pour annuler. Sous réserve de vos droits en vertu des lois sur la consommation, votre paiement récurrent ne sera pas remboursable. Consultez l'application pour connaître la disponibilité, les frais, les conditions et les termes.

Ashton. 17 cartes cadeaux de 250\$ (Prix aux finalistes des prix lors du **Gala**). Valeur de 4,250\$.

Capitales de Québec : Accès complet au Salon Privé (25 personnes) lors d'un match des Capitales pour la saison 2026. Une valeur de 3,000\$.

DesignGo : Ensemble de chandails et bas de hockey pour votre équipe. Une valeur de 3 000\$. Non-transférable, non-monnayable.

8. Chances de gagner

Les chances de gagner l'un des prix dépendent du nombre de participations admissibles reçues pendant la Durée du concours, ainsi que du nombre de participants qui sélectionnent chacun des grands prix à gagner.

9. Limitation de responsabilité

Les prix et leurs composantes doivent être acceptés tels quels. Ils ne peuvent être transférés, substitués ou échangés en tout ou en partie, contre un autre prix ou de l'argent, sauf accord écrit préalable du Commanditaire et/ou du Partenaire. Les prix quotidiens peuvent être transférés à une personne au choix du gagnant, en utilisant le processus de transfert du Partenaire.

Le Commanditaire, en accord avec le/les Partenaire(s), se réserve le droit de : substituer tout ou une partie des Prix par un autre prix ou partie de celui-ci de valeur égale ou supérieure; limiter le nombre de Prix attribués à la même personne, numéro de téléphone cellulaire ou adresse physique; limiter le nombre de Prix pouvant être réclamé dans une même transaction et/ou période donné.

Les présélections et tirages quotidiens seront initiées par deux (2) administrateurs du Concours (humain) et un algorithme (programme informatique) simulant un tirage aléatoire. Toute tentative de manipulation ou de falsification du système de sélection des gagnants ou de la base de données des participations entraînera une disqualification et pourrait donner lieu à des poursuites judiciaires civiles ou pénales.

Le Grand Tirage sera initié par un (1) administrateur du Concours et assisté par la présence d'un (1) représentant autorisé de l'entité Commanditaire, ainsi qu'en présence des gagnants potentiels présélectionnés.

Le refus du prix de la part du gagnant, le défaut d'une personne présélectionnée à se présenter à la soirée de remise des Grands Prix (**Gala**) après confirmation de présence ou la non-coopération du gagnant pour récupérer son prix dans les délais impartis entraîneront un nouveau tirage du prix.

En participant au Concours, les Participants acceptent de dégager toute responsabilité et de tenir indemnes le Commanditaire et ses Partenaires ainsi que toute agence publicitaire associés au Concours et chacun de leurs dirigeants, administrateurs, actionnaires, employés, agents, représentants, successeurs et ayants droit respectifs, de toute réclamation, cause d'action ou responsabilité, y compris, sans s'y limiter, toute blessure, décès, dommage ou perte de biens, résultant de la participation au Concours ou de l'utilisation abusive d'un prix.

Le Commanditaire ne peut être tenu responsable de : Toute information incorrecte ou inexacte, qu'elle soit causée par les Participants ou par une erreur liée à la programmation du Concours; Des défaillances techniques de toute nature telles que, en particulier, des erreurs matérielles, logicielles ou des dysfonctionnement informatiques incluant l'inaccessibilité totale ou partielle au site internet du Concours pour quelque raison que ce soit, des interruptions de service ou des déconnexions des réseaux internet; Toute intervention humaine non autorisée à une étape quelconque du processus d'inscription ou de participation au Concours; Des erreurs techniques ou humaines pouvant survenir dans l'administration du Concours ou dans le traitement des inscriptions; Tout dommage ou préjudice subi par des personnes ou tout dommage matériel résultant de la participation au Concours, de l'acceptation, de l'utilisation, de l'exécution ou de la mauvaise utilisation d'un prix.

Si, pour quelque raison que ce soit, il est confirmé qu'une inscription d'un participant a été supprimée, perdue, ou autrement détruite ou corrompue par erreur ou en raison d'une panne, ou d'un problème informatique, le seul recours auquel le

participant a droit est de demander une nouvelle inscription au Concours, si cela est possible, et seulement pendant les dates du déroulement du Concours.

Le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier toute personne du Concours s'il estime raisonnablement que cette personne a manipulé ou tenté de manipuler le processus d'inscription, le fonctionnement du Concours ou du site internet du Concours, qui ne respecte pas ces règles ou agit de manière contraire à l'esprit du Concours et de l'entreprise, cherche à perturber, insulter, menacer, intimider ou harceler toute autre personne.

Toutes les décisions rendues par le Commanditaire concernant tous les aspects du Concours sont finales. Ces règles sont régies par, et interprétées conformément aux lois de la province du Québec et aux lois du Canada.

Si, pour quelques raisons que ce soit, le formulaire d'inscription en ligne au Concours ne pouvait être complétée comme prévu à cause de, mais sans y être limité, d'un virus informatique, de bogues, de modifications, de défauts techniques ou d'autres causes échappant au contrôle du Commanditaire, ce dernier se réserve le droit, à son unique discrétion, d'annuler ou d'interrompre le Concours ou de modifier les règles du Concours. Toute tentative délibérée d'endommager un site web utilisé pour le Concours ou de saper l'opération légitime du Concours est une violation des lois et si une telle tentative est faite, le Commanditaire se réserve le droit d'obtenir réparation et dommages dans toute la mesure permise par les lois.

10. Confidentialité

Le Commanditaire et ses agents autorisés recueilleront, utiliseront et divulgueront les renseignements personnels fournis par les Participants au moment de l'inscription au Concours afin d'en assurer l'administration et de procéder à la remise des prix. Les gagnants consentent à l'utilisation par le Commanditaire et les Partenaires de leur noms, photographies, voix, images et/ou déclarations relatives à leur prix à des fins publicitaires, de quelque manière et par quelque média que ce soit, y compris sur internet, à tout moment, sans compensation ni préavis, le tout, pendant et après la Durée du concours.

Afin de permettre la remise des prix, les gagnants pourront être amenés à fournir des informations complémentaires pour prouver leur identité, tel qu'un permis de conduire, ou autre pièce d'identité.

L'usage des données se fera conformément à la Politique de confidentialité d'Ashton disponible dans notre section Mentions Légales sur notre site internet sur le lien suivant : <https://ashtonrestaurants.ca/mentions-legales>.

COORDONNÉES DU COMMANDITAIRE

Le Commanditaire du Concours est 9450-4214 QC Inc. faisant affaire sous le nom « ASHTON ».

Adresse postale : 985 Avenue Godin G1M 2X5 Québec (QC) Canada

Téléphone : (418) 682-2613

Adresse courriel : marketing@chezashton.ca